



SNUDI FO 13

Compte-rendu de délégation – point laïcité

Jeudi 28 novembre 2013, une délégation du SNUDI FO 13 était reçue par le DASEN M Guichard, le DASEN Adjoint, M Dalmassot, et le Secrétaire Général, M Ricard.

La délégation était composée de Franck Neff, secrétaire départemental (CAPD), Clélia Mignot (CHSCT), Muriel Le Corre (bureau du SNUDI), Philippe ROMS (CTSD, CDEN, CDF).

Parmi les différents points inscrits à l'ordre du jour figurait un point laïcité, en particulier au sujet d'une consigne orale donnée en réunion de directeurs en septembre.

Le SNUDI FO demandait au niveau DASEN une circulaire confirmant ou infirmant l'interdiction pour les accompagnateurs de sortie scolaires de porter le voile.

Le SNUDI FO faisait remarquer, qu'indépendamment du fond de ce problème, **il était regrettable qu'avec la forme prise, les collègues, et en particulier les directeurs, pouvaient se retrouver directement confrontés au mécontentement de certains parents.**

Les craintes que nous avons formulées en septembre, se sont trouvées confirmées par l'agression d'un de nos collègues au sujet de cette réglementation.

Le DASEN a refusé notre proposition et nous rappelle qu'il faut s'en tenir aux textes existants.

Monsieur Ricard, secrétaire général de la Direction Académique, dans le rappel chronologique de cette consigne, fait mention d'une interrogation auprès du ministère qui envisage un texte précisant ce point. A ce jour, rien n'est paru, nous dit-il.

Par ailleurs le DASEN nous rappelle son point de vue sur la laïcité : ouverture, tolérance.

Il nous rappelle également que nous étions dans un métier de parole et que c'est donc le dialogue qui devait être privilégié.

Le SNUDI FO est attaché à la laïcité comme au dialogue, en syndicat défendant les intérêts des personnels, il souhaite simplement que des débats de société n'engagent pas la sécurité des collègues.

En conséquence, tenant compte de la réponse du DASEN, qui n'a pas repris à son compte la consigne donnée en septembre, nous appelons les collègues à la plus grande prudence en ce domaine, et à œuvrer dans la plus grande harmonie dans les écoles, sans anticiper sur des éventuels textes restrictifs.